

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2008

L'an deux mille huit et le lundi 29 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents :

Mesdames Laurence CLOT, Laurence COSTA, Houria GOMEZ, Jeannine GUIGON, Gisèle VINCENT, Maryline WAGNER.

Messieurs Jean-Paul NEUF-MARS, André IL, Roger OUVRIER-BONNAZ, Gilles REYNAUD, Bruno VIALATTE.

Absents excusés :

Pouvoir a été donné par Madame Nicole VESSIERES à Monsieur André OEIL.

Pouvoir a été donné par Monsieur Michel DONOLATO à Monsieur Jean- Paul NEUF- MARS.

Absent non excusé : Yves CHAVE.

Madame Maryline WAGNER a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2008 est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

REPARATIONS DEGATS ORAGES DES 12 AOUT ET 3/4 SEPTEMBRE 2008

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de faire procéder aux réparations des dégâts occasionnés aux biens communaux non couverts par des contrats d'assurance (voirie communale, ouvrage d'art, réseaux d'assainissement) lors des orages des 12 août et 3/4 septembre 2008. Le coût prévisionnel et estimatif (réalisés par les Services de l'Etat : DDE et DDAF) des travaux s'élève à ce jour à :

91435 HT pour les travaux de voirie,

53000 HT pour les travaux sur les réseaux.

Soit un total de 144 435 HT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mettre en œuvre cette mesure dans le cadre des dispositions du Code des Marchés Publics. Le Conseil Municipal sollicite l'octroi des subventions les plus élevées possibles : de l'Etat, du Conseil Général de la Drôme, et toute autre institution qui pourrait financer une partie des réparations des dégâts d'orages.

INFORMATIONS

Urbanisme (depuis le 5 septembre dernier) :

permis de construire modificatif : 1 déposé - en cours d'instruction.

déclaration de travaux préalables : 2 déposées - 1 accordée - 1 classée sans suite.

Dans le cadre du PLU, une réunion publique de tous les propriétaires de la commune aura lieu le mercredi 8 octobre à 18h à la Salle d'Animation Rurale Pierre Bonnet.

Travaux : réfection des façades du parking à Derbières.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal, le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et les prochaines réunions du Conseil Municipal.

Fait à La Coucourde, le 29 septembre 2008.

Le Maire

Jean-Luc ZANON.